

Budget 2018 de Saint-Hyacinthe

UNE AUGMENTATION DU COMPTE DE TAXES INFÉRIEURE À L'IPC

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 19 décembre 2017 - En 2018, le budget de la Ville de Saint-Hyacinthe franchira, pour la première fois, la barre des 100 M\$ pour s'établir à 101 800 000 \$, soit 5,3 M\$ (5,49 %) de plus que celui de l'année dernière. Malgré cette augmentation, l'impact sur le compte de taxes sera modéré. En effet, pour 2018, la hausse du taux de taxes sera de 1,49 %, ce qui est tout juste en deçà de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) qui s'établit à 1,51 % pour la grande région de Montréal. Concrètement, cette hausse équivaut, pour une maison d'une valeur moyenne de 245 118 \$ avec piscine, à 34,51 \$.

Le nouveau taux de la taxe foncière générale augmentera de 0,01 \$ pour s'établir à 0,745 \$ du 100 \$ d'évaluation. La taxe foncière pour les immeubles non résidentiels et industriels sera pour sa part majorée dans la même proportion, passant ainsi à 1,65 \$ du 100 \$ d'évaluation. La surtaxe sur les terrains vagues desservis connaîtra sa dernière progression sur 3 ans en passant à 1,489 \$ par 100 \$ d'évaluation. Les autres tarifs demeureront stables, sauf la taxe d'eau qui passera de 175 \$ à 185 \$ par unité de logement.

« Le résultat de cet exercice budgétaire est fort intéressant et en cohérence avec les précédents dans la mesure où la majoration du compte de taxes n'a jamais dépassé le taux d'inflation au cours des dernières années. Par ailleurs, la majorité des villes de taille équivalente annoncent des augmentations similaires ou plus marquées du fardeau fiscal de leurs contribuables », de noter le maire de Saint-Hyacinthe, Claude Corbeil.

Principales variations anticipées des revenus

L'un des faits saillants du budget 2018 concerne la croissance des revenus provenant du traitement des matières organiques et de la vente de biométhane associés à la filière de biométhanisation. Les recettes associées à cette filière sont évaluées à 5,8 M\$ pour 2018 seulement. « Grâce à ce projet novateur, nous sommes l'une des rares villes en mesure d'augmenter et de diversifier nos revenus grâce à d'autres sources que la taxation. Cette approche nous permet de nous distinguer et de consolider la santé financière de notre ville », souligne M. Corbeil.

Principales variations des dépenses prévues au budget

L'augmentation du service de la dette compte pour 43,2 % de l'augmentation totale des dépenses en 2018 (2,3 M\$). Ce mode de financement à long terme est directement relié aux projets structurants financés en 2018, dont le centre de congrès municipal, l'étagement ferroviaire dans l'axe du boulevard Casavant Ouest, l'achat de l'immeuble abritant la Fédération des caisses Desjardins (rue Girouard Ouest) pour y aménager la bibliothèque, sans oublier le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts tant du côté de Saint-Thomas-d'Aquin que dans le secteur du Domaine Laliberté.



Les autres augmentations de dépenses prévues au budget 2018 sont essentiellement liées à l'évolution de la masse salariale (442 455 \$), à la mise en place de programmes d'aide à la rénovation ou à l'accès à la propriété ou encore aux dépenses générées par la filière de biométhanisation.

« À travers ce budget, nous avons fait preuve de pragmatisme en resserrant nos dépenses, lorsque possible, et en ajustant nos projections à la lumière des résultats antérieurs et des projets prévus. Ce budget comprend les ressources nécessaires pour livrer les services auxquels les citoyens s'attendent et pour lesquels ils contribuent », de préciser M. Corbeil.

La version intégrale du budget 2018 de la Ville est disponible sur le site Internet au www.ville.st-hyacinthe.qc.ca, section Ville > Renseignements financiers.

– 30 –

Source : Brigitte Massé
 Directrice des communications
 450 778.8304